

Commission du personnel de l'UNIL

Rapport annuel 2011

En 2011, La Copers a poursuivi ses travaux dans la composition arrêtée en janvier 2010. Le bureau est composé de M. Hugues Poltier, président ; Mmes Silvia Mancini et Nadine Richon vice-présidentes.

Elle s'est réunie six fois ;

le bureau quatre fois ;

a rencontré deux fois la direction de L'Université ;

a rencontré la direction d'ACIDUL en lien avec le dossier de la nouvelle procédure d'engagement des assistants-diplômés ;

les réunions du président et de la direction des RH se sont échelonnées régulièrement ;

La présidence / le bureau

- A engagé un nouveau secrétaire : M. Benjamin Abt, qui a officié à la satisfaction de la commission tout au long de 2011 ; et après audition de quelques candidats, engagé, à compter de février, une nouvelle secrétaire, Mme Mathilde Falzone, étudiante à la Faculté des lettres, en remplacement de M. Abt, démissionnaire en janvier 2012.
- A, dans ses réunions, réfléchi à la question de la stratégie d'action de la Copers

La Copers poursuit sa participation dans les commissions suivantes :

- o Égalité
- o Restauration

aux séances de travail desquelles elle participe activement par la présence en chacune d'elles d'un-e de ses membres.

- o À noter que la commission « Mobilité » n'a pas poursuivi ses travaux au cours de cette année.

Les *principaux dossiers* dont s'est occupée la Copers au cours de l'année 2011 sont :

- o Réflexion sur les impacts organisationnels de l'adoption de principe d'un cahier de charges pour les assistants-étudiants excluant les tâches logistiques basiques
- o Réflexion sur les impacts de la nouvelle directive relative à la procédure d'engagement des assistants-diplômés.
- o L'insatisfaction ressentie au niveau du PAT des facultés relativement à la coordination avec les services centraux
- o Le dossier Medunil – particulièrement sous l'angle des impacts pour le personnel. La Copers a adressé sa prise de position sur ce dossier à la direction en date du 17.10.2011
- o La question des chargés de cours – plus précisément l'examen de la question de savoir s'il n'y a pas des cas d'usage abusif de la fonction par les facultés
- o Le rapport de Mme Rosende intitulé « La situation professionnelle et les carrières du PAT de l'UNIL»

- La question du rôle de la Copers, de son mode de collaboration avec la Direction et de l'action à mener en vue d'honorer son mandat
- La question de la visibilité de la Copers parmi les collaborateurs de l'UNIL

Les quatre derniers dossiers mentionnés vont particulièrement encore occuper la Copers au cours de l'année 2012.

Collaboration avec la Direction-RH

Les rencontres régulières du président avec la direction RH de l'UNIL ont permis d'aborder plusieurs questions et d'assurer le suivi des dossiers en cours.

A noter qu'il n'y a eu en 2011 aucune réunion de travail de la présidence de la Copers avec la nouvelle Direction RH de l'Unil, entrée en fonction en septembre.

Rapport adopté à l'unanimité par La Copers

9 janvier 2012